

ANECA

Association Nationale des Eleveurs de Chèvres Angora

CONCLUSION ETUDE DE RESISTANCE DES STRONGLES AUX ANTHELMINTHIQUES

En partenariat avec
Christophe Chartier de l'école vétérinaire de Nantes
&
Carine Paraud de l'ANSES de Niort :

ETUDE DE BASE : Tester 3 familles d'antiparasitaires:

FAMILLES	PRODUITS	MODE D'ADMINISTRATION	REMARQUES
1- PRODUITS BLANCS	BENDIMIDAZOLE	VOIE ORALE	
2- LES AVERMECTINES		VOIE ORALE INJECTABLE POUR ON	A EVITER
3 - LE LEVAMISOLE			

Seules les familles 1 et 2 ont été testées.

La famille 3 a été exclue.

D'après certains éleveurs, cette famille n'est pas toujours bien supportée.

Nous avons préféré ne pas la tester.

Elle restera néanmoins une alternative s'il y a un jour des résistances à chacune des autres familles.

RESULTATS DANS LES ELEVAGES CHEVRES ANGORA (15 troupeaux):

FAMILLES	OBSERVATIONS ELEVAGES	CONCLUSION
FAMILLE 1	Résistance dans 100 % des élevages testés	NE PLUS TRAITER AU BENDIMIDAZOLE (en tout cas, pas pour traiter les strongles !!)
FAMILLE 2		LA CYDECTINE TESTEE A DOUBLE DOSE PAR RAPPORT AUX MOUTONS FONCTIONNE GENERALEMENT TRES BIEN, MAIS IL Y A TOUT DE MÊME DES SUSPICIONS DE RESISTANCE DANS 30 % Des ELEVAGES

LE BONNES PRATIQUES A RESPECTER :

- Traiter après coproscopies et les animaux dont la coproscopie montre plus de 500 OPG (œufs par gramme)
Attention : les prélèvements pour une coproscopie doivent être faits en journée, puis conservés une nuit au réfrigérateur pour être expédiés au plus vite le lendemain).
- Se méfier des mauvais producteurs et des très bonnes productrices (souvent les plus excréteurs d'œufs, 30% des animaux d'un élevage excrètent plus de 70% des œufs...) : leur faire des coproscopies individuelles dans la mesure du possible.
- Respecter les doses (= peser les animaux) : Ne surtout pas sous-doser !
- Traiter au bon moment
- Ne traiter que les malades ou les forts excréteurs. (Traiter donc le moins souvent possible)
- Traiter quelques jours APRES AVOIR CHANGE DE PATURE (au moins 4 j après changement)

Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à contacter l'ANECA !

aneca@arsoe-soual.com

05 63 82 52 72 (les vendredis)